

14 JUIL. 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

Le 7 juillet 2004

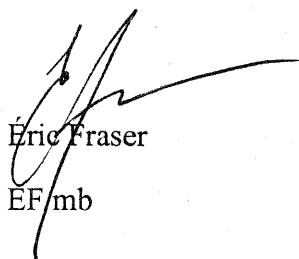
Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4Téléphone : (514) 289-3596
Télécopieur : (514) 289-5197Association de l'industrie électrique du Québec
2000, rue Mansfield
Bureau 320
Montréal (Québec)
H3A 2Y9

OBJET : Demande relative à la détermination du coût du service du Distributeur et
à la modification des tarifs d'électricité
Dossier Régie : R-3492-2002, Phase 3
Notre dossier : R000088/FE

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 19 045,60 \$ en paiement des frais de participation de votre organisme dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2004-126 rendue par la Régie de l'énergie, le 18 juin 2004.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Eric Fraser
EF/mb

c.c.: Régie de l'énergie ✓

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lafontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doiron
Directeur – TransÉnergie
F. Jean Morel

Avocats
Sylvain Aird
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Erika Beaumier
Paul Charbonneau
Josée Deland
Valérie Durand

Éric Fraser
Yves Fréchette
Rita-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapierre

Nicole Lemieux
Jean-François Mercure
Maria Moudfir
Cathy Noseworthy
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini

Dominique Piché
Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turmel